

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 44

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193891>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le juge appelle ce dernier devant lui.
— Avez-vous des balances? lui demanda-t-il.

— Oui, monsieur le juge.

— Et des poids?

— Je n'en ai pas.

— Comment alors pouvez-vous peser votre beurre?

— C'est bien simple, répond le paysan. Depuis que le boulanger m'achète du beurre, je prends mon pain chez lui. La miche est de trois livres, et c'est son pain qui me sert de poids pour peser mon beurre. Si le poids n'y est pas, c'est sa faute et non la mienne.

Le paysan fut acquitté.

On sait qu'un modeste monument rappelant la mémoire de Louis Favre, l'entrepreneur du Gothard, a été inauguré l'autre jour, sur la place de la nouvelle poste à Genève. M. Turettini, président du Conseil administratif, a prononcé à cette occasion un discours dans lequel nous avons remarqué ce passage :

Il y a quelques semaines, Chêne-Bourg était en fête, célébrant la gloire d'un de ses enfants: mais, aujourd'hui, dans cette manifestation plus modeste, nous ne devons pas oublier ses utiles collaborateurs, MM. Rambert et Bossy, et M. Maunoir, ancien conseiller administratif, qui ne sont plus.

Nous ne sachons pas que M. l'avocat Rambert soit mort: nous aimons à croire, au contraire, qu'il se porte à merveille.

BIEN-AIMÉ

PAR

Jeanne FRANCE et A. MAGNIER

II

— Mère chérie, vous ne voulez pas, sûrement, voir votre enfant malheureuse, suppliait Isabelle toute éplorée sur les genoux de sa mère. Il n'y a pas de raisonnement, d'argument contre lui. N'est-il pas toujours, ce Paul que vous n'avez cessé d'estimer, d'aimer, j'ose le dire, un peu comme un membre de notre famille?

— Oui, un peu comme un parent... Mais nous n'avons nullement en garde contre une prétention si hardie... j'ai eu tort de ne pas veiller plus tôt...

— Il eût fallu y veiller de tout temps, m'empêcher de connaître Paul. Le connaître, l'aimer, pour moi c'est tout un. C'est pourquoi aucun indice révélateur n'a pu le mettre en garde. Tu n'as jamais pu apprécier l'anormal: il ne s'est pas produit. Pour nous aimer, nous n'avons pas eu à changer, mais à progresser un peu chaque jour.

— Mais c'est pur enfantillage, ma fille! une de ces amourettes qui passent sans que l'on s'en aperçoive. D'autres, non moins aimables, partis plus avantageux, se présenteront... se présentent déjà. Qui te dit qu'un autre ne serait pas aussi aimant, aussi aimé?

— Parce que c'est Paul que j'aime. Parce que je ne veux pas d'autre espoir que d'être

à lui. Parce que je l'aime plus que tout au monde...

— Oui... Plus que ta mère!

— Oh! pardonne, mère chérie, toujours aussi chérie! pardonne cet aveu; mais il a pris une autre place sans prendre la tienne. Cette place, la première peut-être, est bien à lui. Je l'ai toujours aimé comme le frère que j'aurais voulu avoir; et maintenant c'est plus... Séparer notre destinée, ce serait doublement la briser.

— Pauvre enfant! Je sais de qui tu tiens... C'est ainsi que moi aussi j'ai voulu ton père! avouait Mme Bordot, émue à ce souvenir, à cette comparaison.

— Mère chérie, promets-moi d'intercéder auprès de mon père!... Si tu le veux bien, il t'écouterait, acheva Isabelle suppliante, en la voyant touchée.

M. Bordot, bientôt instruit, ne se rendait pas à l'intercession de sa femme, aux projets imprévus de sa fille; il avait les siens, à lui, qu'il lui coûtait d'abandonner.

Sans violence, comme sans hostilité réelle, il résolut d'employer une prudente temporisation, tous les moyens de distraction et de persuasion qui semblaient s'offrir d'autre part.

Le jeune vicomte de Pontvarin venait précisément de faire les premières ouvertures pour être agréé auprès de la jeune fille.

C'était un gentilhomme accompli, d'un esprit et d'un extérieur distingués; en un mot, un homme séduisant et honorable, de vieille noblesse limousine.

M. Bordot fondait beaucoup d'espoir sur les avantages du nouveau soupirant, qui, d'ailleurs, lui paraissait sincèrement épris.

Isabelle, récemment rentrée de pension, n'avait pas encore réellement fait son entrée dans le monde. Un élément de distraction se présentait donc naturellement. On allait profiter de la fin de la saison d'hiver pour la lancer dans le cercle des relations amies.

Une série de fêtes la mettait fréquemment en présence du jeune vicomte. Déception pour celui-ci, ennui pour elle. Autant il se montrait empressé, autant elle était visiblement indifférente, presque antipathique, semblant deviner l'écran interposé entre elle et le fiancé de son cœur.

Elle sentait instinctivement que sous ces hommages, tous ces entraînements mondains avaient pour but cherché de la dérober à la pensée du cher absent, qui en ce moment travaillait vaillamment à conquérir ses titres de docteur en médecine.

Réfractaire à cette influence, elle y résistait spontanément, de toutes les forces de son cœur; victime entraînée, mais non résignée au sacrifice.

Et les mois s'écoulaient dans la statu quo d'une mutuelle expectative, elle tombait enfin dans un état de langueur peu à peu inquiétant.

Le médecin consulté conseillait les voyages et les bains de mer. La saison approchait, précieuse circonstance, suivant la tactique de M. Bordot.

Un jour, en présence d'Isabelle, il s'entretenait avec le vicomte de ses projets de villégiature et, comme par hasard, il se trouvait que l'un et l'autre avaient fait élection de la même plage, la plage tranquille de Fécamp, où l'on aurait l'agrément de se retrouver journallement « entre amis. »

La jeune fille n'était nullement dupe de cette prétendue coïncidence du hasard. A bout de résistance, elle résolut à cette occasion de brûler ses vaisseaux.

— Père, dit-elle avec calme et fermeté dès que se fut retiré le vicomte, je vous demanderai comme une grâce de m'épargner cette saison d'eaux.

— Comment! comment!... Mais puisque c'est la prescription du docteur. N'est-ce pas d'ailleurs une agréable distraction, toujours désirée?

— Non, pas en compagnie de M. de Pontvarin. Je ne puis guère me dissimuler le mobile de ses assiduités, et je dois vous déclarer que je ne suis pas disposée à m'y prêter.

— Etrange, étrange enfant! Quels griefs si graves peux-tu avoir contre ce gentilhomme dont les intentions, telles que tu l'insinues, ne peuvent être que flatteuses?

— Je n'ai contre lui d'autres griefs que sa propre méprise à mon endroit. Je ne lui reproche que de ne pas être celui auquel appartient mon cœur, ou plutôt de ne pas comprendre qu'il ne peut être celui-là.

— Ah oui! une amourette en miniature, un désespoir de petite fille!... Mais, mon enfant, tout cela passe comme le goût des poupées. Il faut y mettre un peu de bon vouloir, secouer cela. Voyons, soyons justes: M. de Pontvarin ne vaut-il pas au moins ton Paul Fernel?

— Que peuvent être pour moi les mérites de votre ami, si je suis incapable de les apprécier? Pour moi, ce personnage n'existe pas, je l'abandonne à la foule des inconnus; et c'est encore de la générosité, car ses concessions me le rendent moins qu'indifférent.

Pardonnez-moi cette relative insoumission. Je suis désolée de contredire ainsi vos volontés; mais les miennes sont fixées, à jamais fixées. Si vous me refusez à Paul, je me soumettrai à votre décision; mais, cher père, vous êtes ainsi l'arbitre de ma destinée heureuse ou malheureuse.

Elle parlait avec le calme triste des grandes résolutions, sans larmes, sans véhémence; toute sa physionomie révélait l'empreinte d'un chagrin constant, confirmait la sincérité de ses paroles, mieux que n'auraient su le faire les accès les plus violents, les plus désordonnés.

M. Bordot avait, avec un esprit large, un véritable cœur de père. Voyant Isabelle prête au désespoir, toute résolue et virile, il l'attira à lui, l'embrassant avec une tendre effusion.

— Non, mon enfant, je ne veux pas te rendre malheureuse, tu auras celui que tu aimes!

— Cher père! murmura-t-elle, sanglotant de bonheur.

En voyant pleurer devant lui les deux femmes, irrésistiblement dominé, lui aussi, par l'émotion, il sentit deux grosses perles humides couler le long de ses joues.

Sa femme et sa fille tombèrent dans ses bras, écrasées de joie attendrie, et lui, muet, contenait ainsi, dans cet embrassement, la somme de son amour et de son bonheur.

(A suivre).

Le Tsar à la chasse de l'ours.

Dans les forêts profondes de la Russie septentrionale apparaissent des ours d'une force et d'une grandeur peu com-